



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

construction aéronautique

Question écrite n° 7630

Texte de la question

M. Pierre Gosnat attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur la situation de l'entreprise Alkan, équipementier pour l'aviation, située à Valenton (Val-de-Marne), qui a été l'objet d'un rachat par le fonds d'investissement Argos-Soditic. Cette opération fait courir un risque de délocalisation de l'activité d'Alkan, dont la présence sur le site de Valenton reste indispensable, notamment en matière d'emploi et de taxe professionnelle. Il l'interroge sur les garanties de l'État sur le maintien de l'activité d'Alkan et lui soumet l'idée d'un rapprochement entre cette entreprise et Air France.

Texte de la réponse

En liaison avec le ministère de la défense, le ministère de l'économie, des finances et de l'emploi est particulièrement attentif à la situation de la base industrielle et technologique nationale de défense, aux évolutions structurelles susceptibles d'affecter la sécurité d'approvisionnement et au développement de l'emploi industriel. Ils sont pleinement informés des intentions de la société MBDA France de procéder à une cession de sa filiale Alkan. En raison de l'activité militaire d'Alkan, les services des deux ministères ont instruit la demande d'autorisation préalable déposée par le repreneur, la société Argos-Soditic, conformément à la réglementation sur le contrôle des investissements étrangers en France. Dans ce cadre, la société Argos-Soditic a pris des engagements écrits portant notamment sur le maintien des activités d'Alkan exercées au profit de la défense. La société estime que le volume de charge d'activité du site de Valenton le prémunit, en l'état actuel des commandes, contre toute restructuration susceptible de conduire à des réductions d'emplois et qu'il a vocation, adossé à son nouvel actionnaire, à bénéficier d'une croissance à la fois interne et externe. La direction d'Alkan a confirmé son souhait d'investir sur le site de Valenton. La situation économique de l'entreprise et ses spécialités techniques (mécatronique pour marchés militaires) ne font, en revanche, pas apparaître de logique industrielle à un éventuel rapprochement avec Air France.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Gosnat](#)

Circonscription : Val-de-Marne (10^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7630

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 octobre 2007, page 6259

Réponse publiée le : 22 janvier 2008, page 545